



## NOMENCLATURE DES SURFACES HABITABLES RDC

LOT	Surrace	iviveau	Occupation	Service
LOT 1	/2 1 m <sup>2</sup>	BDC	T2	Surface Habital

LOT 1	42.1 m <sup>2</sup>	RDC	T2	Surface Habitable
LOT 2	39.8 m <sup>2</sup>	RDC	T2	Surface Habitable
LOT 3	52.1 m <sup>2</sup>	RDC	T2	Surface Habitable
LOT 24	107.5 m <sup>2</sup>	RDC	COMMERCE	Surface Habitable
LOT 25	52.3 m <sup>2</sup>	RDC	COMMERCE	Surface Habitable
LOT 26	110.3 m <sup>2</sup>	RDC	COMMERCE	Surface Habitable
LOT 27	47.2 m <sup>2</sup>	RDC	COMMERCE	Surface Habitable

451.3 m<sup>2</sup>

## Coloriage par nom des pièces

■ LOT 1
■ LOT 25

☐ LOT 2 ☐ LOT 26

■ LOT 3 ■ LOT 27

LOT 24

Le présent document non contractuel exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications sont susceptibles d'être apportées è ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces et les hauteurs sous-plafonds indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, canalisations, convecteurs ainsi que l'emplacement des équipements sont placés à titre indicatif. Les équipements ménagés indiquent les positions des branchements des fluides. Les dimensions notées sont les dimensions principales des pièces, hors décrochements, lucarnes et surfaces inférieures à 1.80m.

